

L'Avis Municipal

LE JOURNAL DES GENS DE SAINTE-CROIX

JANVIER 2023 - N° 325

ÉDITION BUDGET 2023



LE MOT DU MAIRE3	FADOQ8	REMERCIEMENTS PARADE NOËL 10
REVITALISATION RUE PRINCIPALE7	HIVER EN FAMILLE9	LOISIRS11
ASSEMBLÉE DE CONSULTATION7	TRANSPORT LAURIER QUÉBEC9	UN NOM POUR LA BIBLIOTHÈQUE12

L'Avis Municipal est un bulletin d'information publié par la Municipalité de Sainte-Croix.



EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN BRIS D'AQUEDUC ET/OU D'ÉGOUT

418 926-3494

EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

418 806-1960 ou 418 806-1610

Municipalité de Sainte-Croix

6310, rue Principale, Sainte-Croix (Québec) GOS 2H0 | sainte.croix@ville-sainte-croix.ca Lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

ADMINISTRATION - 418 926-3494

Directrice générale : France Dubuc | poste 101 - france.dubuc@ville-sainte-croix.ca

Directrice générale adjointe : Christiane Couture | poste 102 - christiane.couture@ville-sainte-croix.ca

Directeur des travaux publics : Stéphane Milot | poste 105 - stephane.milot@ville-sainte-croix.ca

Directeur du Service des loisirs : Éric Vachon | poste 107 - loisirs@ville-sainte-croix.ca

Directeur du Service d'urbanisme : Patrick Martineau | poste 106 - urbanisme@ville-sainte-croix.ca **Directrice des communications :** Karine Tessier | poste 109 - karine.tessier@ville-sainte-croix.ca

Directeur du Service des incendies et des premiers répondants : Marcel Daigle | pompierstecroix@videotron.ca

Adjointe administrative : Elisabeth Demers | poste 103 - sainte.croix@ville-sainte-croix.ca Adjointe administrative : Pamella Marion | poste 104 - reception@ville-sainte-croix.ca

Bibliothécaire : Alice Desrochers | bibliothequesaintecroix@gmail.com

CONSEIL MUNICIPAL

Maire: Stéphane Dion | maire@ville-sainte-croix.ca

Conseillère, siège 1 : Mylène Neault | mylene.neault@ville-sainte-croix.ca

Conseiller, siège 2: Marc-Olivier Habel | marc-olivier.habel@ville-sainte-croix.ca

Mairesse suppléante - Conseillère, siège 3 : Mélanie Picard | melanie.picard@ville-sainte-croix.ca

Conseiller, siège 4 : Alex Papineau | alex.papineau@ville-sainte-croix.ca

Conseillère, siège 5 : Sophie Côté | sophie.cote@ville-sainte-croix.ca

Conseillère, siège 6 : Carmen Demers | carmen.demers@ville-sainte-croix.ca

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL LE LUNDI 6 FÉVRIER À 19 H OUVERTE AU PUBLIC À LA SALLE ROBERT-DAIGLE ET EN DIRECT SUR FACEBOOK

RAPPEL – AVIS PUBLICS

À la suite de l'adoption du règlement numéro 674-2022 lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 6 septembre 2022, les avis publics seront dorénavant publiés seulement sur le site internet de la Municipalité, *ville-sainte-croix.ca*, et affichés aux deux endroits prévus à cette fin, soit au bureau municipal et au Centre Culturel et Sportif de Sainte-Croix.



Budget 2023

Un budget responsable dans un contexte économique difficile pour les municipalités

L'adoption d'un budget est une étape importante pour une

municipalité. Les membres du Conseil doivent savoir faire des choix et prendre des décisions responsables pour assurer le développement de la Municipalité tout en respectant la capacité de payer des citoyens.

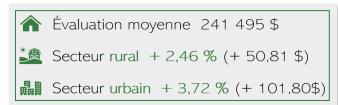
C'est dans cet esprit que notre équipe a adopté, le 12 décembre dernier, le Budget 2023 de la Municipalité de Sainte-Croix. Il s'agit d'un budget équilibré de 5 048 895 \$, soit une hausse de 8,3 %. Ce budget est accompagné d'un plan triennal d'immobilisations pour les années 2023 à 2025, qui comprend des investissements de 4,6 M\$.



Une hausse nettement inférieure à l'inflation!

L'an dernier, la première décision que nous avons prise, après notre élection en novembre 2021, a été de geler le compte de taxes des citoyens de Sainte-Croix. Malheureusement, le contexte économique difficile actuel nous oblige, bien malgré nous, à agir quelque peu différemment cette année, afin de ne pas hypothéquer les finances de la Municipalité et son avenir.

Malgré un niveau d'inflation record et une hausse majeure des coûts de déneigement, de carburant et des matériaux, nous avons été en mesure, grâce à une gestion responsable, de limiter la hausse de la taxe foncière à un niveau nettement inférieur à l'inflation moyenne de 2022 qui est de plus de 7 %.



En effet, pour une résidence de la valeur moyenne de 241 495 \$, la taxe foncière augmentera en 2023 de 2,46 % dans le secteur rural, soit une hausse de 50,81 \$, et de 3,72 % dans le secteur urbain, soit une hausse de 101,80 \$.

Nous sommes conscients qu'une hausse de taxes n'est jamais une bonne nouvelle, même pour les membres du Conseil. Cependant, il s'agit d'une hausse beaucoup moins élevée que celles observées dans plusieurs autres municipalités de la région, où le niveau de taxation foncière a, dans certains cas, augmenté de 5 à 15 %.

Hausse de 9,45 % de la richesse foncière

Bonne nouvelle! La richesse foncière, qui constitue un indice important du potentiel fiscal d'une municipalité, est en hausse. En effet, la richesse foncière de la Municipalité de Sainte-Croix a augmenté de plus de 31 M\$ en 2023, soit une hausse de 9,45 %.



Limiter la hausse des dépenses malgré un niveau d'inflation record!

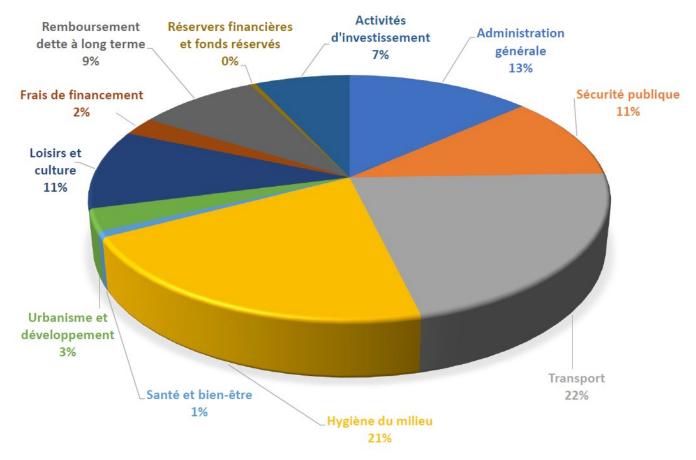
En tant qu'administration responsable, nous avons dû faire des choix et reporter certains projets pour limiter l'augmentation des dépenses, sans toutefois freiner le développement de notre municipalité.

Principales hausses en 2023			
Dépenses	Augmentation		
Déneigement	+ 52 827 \$		
Collecte des déchets	+ 67 038 \$		
Quote-part MRC (enfouissement et environnement)	+ 43 588 \$		

Charges de fonctionnement et d'investissement

Charges de fonctionnement et d'investissement	Réel (en date du 09-11-2022)	Budget 2022 (\$)	Budget 2023 (\$)	Variation (\$)	Variation (%)
Administration générale	553 100,45	762 927	846 846	+ 83 919	+ 9,9
Sécurité publique	555 602,68	677 678	695 971	+ 18 293	+ 2,6
Transport	552 904,77	1 174 827	1 373 416	+ 198 589	+ 14,5
Hygiène du milieu	781 261,25	1 122 790	1 327 577	+ 204 787	+ 15,4
Santé et bien-être	96 020,07	53 994	48 944	- 5 050	- 10,3
Aménagement, urbanisme et développement	189 863,22	184 114	182 705	- 1 409	- 0,8
Loisirs et culture	556 406,68	616 871	660 504	+ 43 633	+ 6,6
Frais de financement	34 962,12	156 474	151 712	- 4 762	- 3,1
Remboursement dette à long terme	214 100	537 700	556 700	+ 19 000	+ 3,4
Réserves financières et fonds réservés	28 000	28 000	25 450	- 2 550	- 10,0
Activités d'investissement	62 115,18	477 650	436 650	- 41 000	- 9,4
Amortissement investissements	1 162 753	-1 162 753	-1 257 580	- 94 827	+ 7,5
Total	4 787 089,42	4 630 272	5 048 895	+ 418 623	+ 8,3

Répartition des dépenses 2023



Voici d'autres bonnes nouvelles!

Au terme de négociations avec le syndicat, nous avons pu limiter la hausse de salaire des employés syndiqués à 4 % en 2023 en éliminant la clause d'indexation au coût de la vie, prévue dans la convention collective, évitant ainsi des hausses de 7 % des salaires.

L'embauche d'un directeur du Service d'urbanisme permet maintenant d'offrir un meilleur service à la clientèle tout en réalisant une économie par rapport aux années antérieures, où la Municipalité faisait appel aux services d'une firme externe.

La réorganisation du Service des premiers répondants en confiant sa gestion au Directeur du Service des incendies permettra des économies de 8 750 \$ en 2023.



Nous investirons 8 000 \$ en 2023 pour continuer à améliorer la signalisation routière, afin d'accroître la sécurité des piétons.

L'ouverture prochaine du nouveau centre de conditionnement physique, aménagé par *Bibby Ste-Croix*, offrira une nouvelle source de revenus à la Municipalité.



La situation financière du Centre Culturel et Sportif s'améliore, ce qui nous permet de diminuer de 16 023\$ la contribution de la Municipalité nécessaire pour équilibrer le budget en 2023.

Les herbes longues en bordure des routes 132 et 271 aux entrées du village seront désormais coupées annuellement par la Municipalité pour des considérations esthétiques et de sécurité.



La Municipalité participera au projet de réaménagement de la cour de l'école primaire La Mennais avec une contribution de 10 000 \$.

Un budget de 37 000 \$ servira pour organiser des événements (Noël, Hiver en famille, Fête nationale, Halloween), incluant un ajout de 2 500 \$ pour des activités dédiées aux aînés.



Taxe pour le déneigement de la côte du Bateau

La hausse importante des coûts de déneigement a amené les membres du Conseil municipal à prendre une décision importante, soit de demander une contribution financière additionnelle aux propriétaires d'immeubles situés au bas de la côte du Bateau.

Il est important de préciser qu'il s'agit de la seule côte vers le fleuve qui est municipalisée. Contrairement aux côtes privées, la facture du déneigement de la côte du Bateau est actuellement assumée entièrement par l'ensemble des citoyens de la Municipalité.

Or, le coût du déneigement de la côte du Bateau a augmenté cette année de 22 663 \$, soit une hausse de 56,4 %. En 2023, déneiger seulement la côte du Bateau coûtera à la Municipalité 62 845 \$, alors que le coût du déneigement pour l'ensemble des autres rues du village est de 86 842 \$.

À défaut de pouvoir « démunicipaliser » la côte du Bateau, les membres du Conseil ont unanimement décidé d'imposer une nouvelle taxe de 420 \$ aux 27 propriétaires concernés. Le total de cette nouvelle contribution équivaut à la moitié de la hausse du coût de déneigement en 2023 pour cette côte.

Il s'agit selon nous d'une question d'équité pour l'ensemble des citoyens de Sainte-Croix, en particulier ceux qui résident dans les côtes privées.



Taxe déneigement – Côte du Bateau

• Déneigement pour ensemble des rues

86 842 \$

• Déneigement côte du Bateau

62 845 \$

• Hausse de 56,4 % en 2023

22 663 \$

• Seule côte municipalisée

•50 % de 22 663 💠 27 résidences = 420 \$/résidence

Investissement de 4,6 M\$ en immobilisations

Avec son budget annuel, une municipalité doit également adopter un plan triennal d'immobilisations (PTI), qui vient identifier les principaux projets qu'elle souhaite réaliser au cours des trois prochaines années. Nous sommes fiers d'annoncer des investissements de 4 593 650 \$ pour l'année 2023.

Voici les principaux projets prévus en 2023	
Revitalisation de la rue Principale (planification et achats d'immeubles)	675 000 \$
Étangs aérés pour les eaux usées	1 675 000 \$
Réfection de la rue Lauzé	300 000 \$
Développement de la rue Barbin	300 000 \$
Développement économique	300 000 \$
Dégrilleur	255 000 \$
Usine d'eau potable	80 000 \$
Resurfaçage Chemin du Petit-Village et ponceau	168 000 \$
Achat de 2 véhicules (voirie et loisirs) et tracteur à gazon	137 000 \$
Élaboration de plans pour le Centre Culturel et Sportif	25 000 \$
Achat terrain pour agrandissement Parc Détente	24 000 \$
Améliorations au Parc Jean-Guy-Fournier	19 050 \$
Réfection escalier rue du Bateau	19 000 \$

Sources de revenus

	Réel (09-11-2022)	Budget 2022	Budget 2023	Variation %
Taxes	3 431 141,01	3 404 235	3 821 704	+ 10,9
Paiement tenant lieu de taxes	239 723,87	215 047	219 662	+ 2,1
Autres sources de revenus locales	308 526,44	377 548	448 107	+ 15,7
Transferts	45 674,39	157 062	166 489	+ 5,7
Affectations	476 380	476 380	392 933	- 21,2
Total	4 501 445,71	4 630 272	5 048 895	+ 8,3

Le gouvernement du Québec doit bonifier son aide aux municipalités

En terminant, nous sommes fiers d'avoir adopté ce budget responsable qui permet de respecter la capacité de payer des citoyens tout en favorisant le développement de notre Municipalité, et ce, malgré le contexte économique difficile pour les municipalités.

Tout coûte plus cher! Les municipalités du Québec, grandes comme petites, n'échappent pas à cette réalité d'aujourd'hui. En effet, les municipalités voient leurs coûts augmenter sans augmentation de leurs revenus,

contrairement aux gouvernements provincial et fédéral qui perçoivent davantage d'impôts sur le revenu et de taxes à la consommation.

C'est pourquoi il est urgent que le gouvernement du Québec augmente de façon significative l'aide financière aux municipalités dès le prochain budget!

Stéphane Dion

maire@ville-sainte-croix.ca

Pour consulter le Budget 2023 de la Municipalité : ville-sainte-croix.ca

AFFAIRES MUNICIPALES

Revitalisation de la rue Principale

CONSULTATION PARTICIPATIVE LE 9 FÉVRIER

Accompagnée par la firme L'Atelier Urbain, la Municipalité a entamé la réalisation d'un projet particulier d'urbanisme (PPU) visant à mettre en valeur l'artère centrale du village.

Si vous avez à cœur la revitalisation de la rue Principale de Sainte-Croix, vous êtes attendus le jeudi 9 février à 19 h à la salle Robert-Daigle (6310, rue Principale) pour une consultation participative. Ce sera l'occasion pour vous de vous renseigner sur l'élaboration du PPU et de partager votre vision de ce que devrait être la rue Principale. Cette rencontre permettra d'orienter la Municipalité dans les prochaines étapes de ce projet.

Nous vous attendons en grand nombre!



Photo : Marcel Daigle

Ĭ

Assemblée de consultation

LORS DE LA PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

À la suite de l'adoption des projets de règlements numéro 681-2023 et 682-2023 lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 9 janvier dernier, une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 6 février 2023 à 19 h lors de la séance ordinaire du conseil municipal.

Ces deux projets de règlements portent sur le plan d'urbanisme et le règlement de zonage. Tous deux modifieront ces derniers dans le but d'agrandir l'aire d'affectation commerciale C-2 et la zone commerciale 26-C ainsi que de modifier les normes d'implantation de cette même zone et les classes d'usages et les établissements autorisés dans les zones commerciales. Rendez-vous sur le site de la Municipalité pour consulter les deux avis publics relatifs à cette assemblée de consultation.

https://www.ville-sainte-croix.ca/ma-municipalite/linformation-aux-citoyens/avis-publics/



FADOQ Les Joyeux Pionniers de Ste-Croix

En février, on fêtera les 80 ans et plus!

ACTIVITÉS DE FÉVRIER

Vendredi 3 à 19 h 30 : Soirée de danse

Mardi 7 à 13 h 30 : Activités régulières

Mardi 14 à 12 h : Dîner des 80 ans et plus et Saint-Valentin : le rouge sera à l'honneur!

Mercredi 15 à 10 h 00 : Sortie au casino

Mardi 21 à 13 h 30 : Activités régulières

Mardi 28 à 13 h 30 : Activités régulières + bingo



ACTIVITÉS SPÉCIALES À VENIR

Les Joyeux Pionniers et le Comité Familles Sainte-Croix—MADA organisent deux sorties pour les citoyens

Samedi 6 mai à 20 h 00 : Spectacle 12 voix un piano par Québec Issime à la Salle Albert-Rousseau

Vendredi 7 juillet à 20 h 00 : Théâtre de Drummondville Le père Noël est une ordure

Tous les détails dans l'Avis Municipal de février!





blanchetjosee@videotron.co





16 AU 19 FÉVRIER PARC JEAN-GUY-FOURNIER



Sainte-Croix est en mode hiver! On bouge, on glisse, on patine... bref, on s'active et on profite des plaisirs de l'hiver en famille! Le Comité Familles Sainte-Croix – MADA a travaillé très fort pour vous proposer une programmation étoffée qui sera dévoilée dans les prochains jours. Surveillez notre page Facebook, le site internet de la Municipalité et votre boîte aux lettres, car un dépliant sera posté à tous les résidents de Sainte-Croix.

On vous attend en grand nombre pour profiter de l'hiver en plein air!

JEUX DES GÉNÉRATIONS Une occasion en or pour discuter, jouer et s'amuser avec des personnes de tous âges à des jeux tels que la pétanque et autres jeux de table. Quand : lundi et jeudi 13h à 16h Endroit : Salle Robert-Daigle C'EST GRATUIT! Bienvenue à tous!

TRANSPORT À LAURIER QUÉBEC

Quand: lundi 6 février

Départ de Sainte-Croix : 9 h 00

de l'hôtel de ville (6310 rue Principale)

Départ de Québec : 15 h 00

Coût: 15 \$ par personne



Info: Lucienne Côté 418 926-2451

Cette activité est offerte en collaboration avec le Service de transport adapté et collectif de Lotbinière.

Activité de Noël 2022... MERCI!

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui étaient présents dans les rues le 16 décembre dernier, ainsi que tous ceux présents le lendemain afin de prendre des photos avec le père Noël à la salle municipale. Votre présence a rendu ces deux activités magiques pour tous.

C'est maintenant le moment de remercier les commanditaires. Plusieurs ont donné des sous, ce qui a permis d'acheter tous les cadeaux, de décorer le char allégorique, mais aussi de rendre visite à nos aînés et de leur remettre, à eux aussi, un petit cadeau. Votre générosité a été au-delà de nos espérances et a rendu possible cette soirée. Merci également à Philippe et Vincent Blouin qui nous ont prêté leur local qui a servi d'atelier du père Noël. Sans ce local, rien de tout cela n'aurait pu prendre vie. Nous voulons donc adresser un énorme MERCI aux entreprises de Sainte-Croix et des environs.

Plusieurs ont également donné de leur temps ou du matériel. Sans vous, chers bénévoles, nous n'aurions pas pu en faire autant! MERCI INFINIMENT!



Catherine Daigle, Cynthia Morin et Marie-Ève Aubé





Centre Culturel et Sportif





HORAIRE DES ACTIVITÉS LIBRES

EN SEMAINE

Mercredi 9 h à 10 h 30 : Patinage libre pour les retraités

LA FIN DE SEMAINE

Vendredi 16 h 30 à 18 h : Hockey libre pour tous

Dimanche 17 h à 18 h 30 : Patinage libre pour tous

Cet horaire est sujet à changement. Suivez notre page Facebook pour ne rien manquer ou appelez au 418 926-2105.



Ligne d'information

En tout temps, composez le 418 926-2105 pour connaître la programmation quotidienne du Centre Culturel et Sportif!





